

Première S_ynthèses

informations

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2009 :

l'intérim se stabilise après un an de repli

À la fin du deuxième trimestre 2009, 436 600 salariés sont intérimaires, soit +2 500 par rapport au trimestre précédent (+0,6 %). Après quatre trimestres de baisse très forte (234 300 postes supprimés entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2009, soit -35,1 %), l'intérim se stabilise au deuxième trimestre. En un an, l'emploi intérimaire efface dix années de hausse pour retrouver un niveau comparable à celui de la fin d'année 1998.

Tandis que le nombre d'intérimaires se relève légèrement dans l'industrie (+2,9 %, soit +4 700 postes), le repli des effectifs ralentit nettement dans le secteur tertiaire (-0,4 % après -13,1 %) et la construction (-1,5 % après -10,7 %).

Au deuxième trimestre 2009, le nombre de contrats conclus au cours du trimestre se stabilise également (+0,4 % après -11,4 %), alors que le volume de travail temporaire, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, poursuit son recul sur un rythme plus faible (-4,7 % après -16,4 %).

À la fin du deuxième trimestre 2009, 436 600 salariés sont intérimaires, ce qui représente 2,3 % des salariés de l'ensemble des secteurs concurrentiels. Après une année de réductions d'effectifs, dont un repli massif au quatrième trimestre 2008 (-73 600 postes, soit -12,4 %) et au premier trimestre 2009 (-87 300 postes, soit -16,7 %), le nombre d'intérimaires se stabilise au deuxième trimestre : +0,6 %, soit +2 500 postes. Dans le même temps, l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs concurrentiels se réduit de -0,6 %, soit -106 800 postes [1]. Par rapport à la fin du deuxième trimestre 2008, l'emploi intérimaire a fortement diminué : -28,9 %, soit -177 700 postes.

Au deuxième trimestre 2009, on dénombre 419 000 équivalents-emplois à temps plein dans l'intérim : le volume de travail temporaire diminue de -4,7 % par rapport au premier trimestre, soit -20 800 postes. Le nombre de contrats conclus au cours du deuxième trimestre a faiblement augmenté : +0,4 % (tableau 1).

Industrie : léger regain après le point bas du premier trimestre

À la fin du deuxième trimestre 2009, l'industrie emploie 168 400 intérimaires (tableau 2). Après un repli très marqué aux deux trimestres précédents (successivement -50 200 postes au

Graphique 1
Volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre

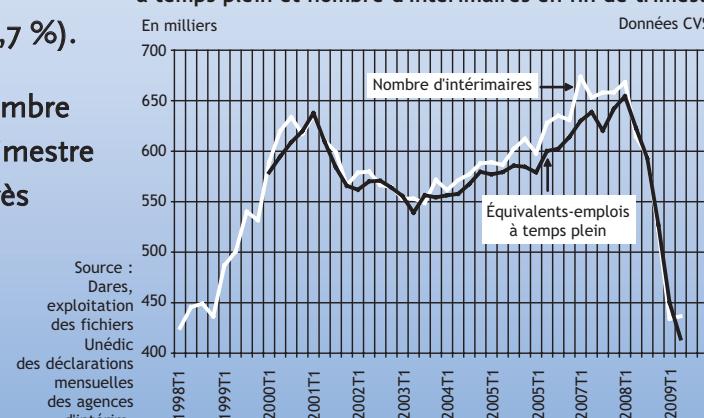


Tableau 1
436 600 intérimaires à la fin du deuxième trimestre 2009

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2008			2009			
	T2	T3	T4	T1	T2	T2	
Intérimaires en fin de trimestre (1)....	-8,1	-3,1	-12,4	-16,7	0,6	436,6	-28,9
Contrats conclus	-6,2	-2,8	-9,3	-11,4	-0,4	3 206,0	-21,5
Équivalents-emplois à temps plein.....	-6,6	-4,3	-11,3	-16,4	-4,7	419,0	-32,4

(1) Estimations Insee-Dares.

Source :
Dares,
exploitation
des fichiers
Pôle emploi
des déclarations
mensuelles
des agences
d'intérim.
Champ : France
métropolitaine.

quatrième trimestre 2008 et -50 000 au premier trimestre 2009), l'intérim se redresse légèrement : +4 700 postes (+2,9 %). En équivalents-emplois à temps plein, toutefois, la baisse se poursuit au deuxième trimestre, malgré un ralentissement sensible par rapport au trimestre précédent (-7,7 % après -23,4 %).

Le rebond des effectifs intérimaires est plus marqué dans certains secteurs où la baisse avait été la plus forte : la fabrication de matériel de transport (+9,8 %, soit +1 500, après -65 % entre les premiers trimestres 2008 et 2009), et la fabrication d'autres produits industriels, (+6,3 %, soit +4 300, après -55 % en un an), en particulier la fabrication de produits en caoutchouc et plastique (+17,4 %, soit +2 500). A contrario, dans les secteurs moins touchés précédemment, les effectifs intérimaires se redressent moins nettement, ou diminuent. Dans la fabrication de denrées alimentaires, le nombre d'intérimaires s'accroît plus modérément (+5,7 %, soit +2 300 postes). Dans le secteur regroupant les industries extractives, l'énergie, l'eau, la gestion des déchets et la dépollution (poste DE de la nouvelle Nomenclature agrégée), les effectifs baissent à nouveau (-4,8 %, soit -800 postes).

Seul le secteur de la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines (poste C3) réduit nettement ses effectifs intérimaires, quoique à un rythme moins soutenu : -11,4 % (-2 500 postes) après -34,4 % (-11 600) au premier trimestre.

Du fait de ces évolutions, la part des intérimaires dans le total des emplois salariés de l'industrie a cessé, au deuxième trimestre, de décroître : celle-ci s'établit à 4,7 %, soit +0,2 point par rapport au premier trimestre 2009. Un an auparavant, elle s'élevait encore à 7,4 %.

dant, le repli est plus marqué qu'en effectifs : -3,7 %, après -12,0 % au cours du trimestre précédent.

Dans l'ensemble du tertiaire, trois secteurs ont accru leur effectif intérimaire au cours du deuxième trimestre 2009. Il s'agit du commerce (+1 400 postes, après -7 900), de l'hébergement et restauration (+400 après -1 300), et, de façon très modérée, des activités financières et d'assurance (+200 après -700).

Dans les entreprises de transport et d'entreposage, les effectifs intérimaires se sont quasiment stabilisés (-100 après -6 100), et la part des intérimaires dans l'emploi du secteur, plus élevée que dans l'ensemble du tertiaire (3,1 % des salariés, contre 1,2 %), a cessé de diminuer. De même, dans les services administratifs et de soutien, le nombre d'intérimaires a peu évolué (-0,2 %), après deux trimestres de baisse soutenue.

Dans les autres secteurs tertiaires, le nombre d'intérimaires s'est à nouveau réduit, mais plus lentement qu'au premier trimestre. Les activités scientifiques et techniques (secteurs MA à MC) enregistrent une sixième baisse consécutive de l'emploi intérimaire (-1 700 postes après -2 200 au premier trimestre). Les secteurs non marchands (santé, action sociale, enseignement, administration) ont légèrement réduit leurs effectifs intérimaires (-2,2 %, soit -200).

Construction : la baisse ralentit considérablement

À la fin du deuxième trimestre 2009, 106 500 intérimaires sont employés dans la construction, soit 6,8 % de l'ensemble des salariés de ce secteur. Après s'être accentuée au premier trimestre 2009 (-12 900 postes, soit -10,7 %), la baisse des effectifs intérimaires ralentit considérablement au deuxième trimestre : -1 600 postes (soit -1,5 %).

Le volume de travail temporaire, exprimé en équivalents-emplois à temps plein, suit une tendance similaire : après une forte baisse au cours des deux trimestres précédents (successivement -8,8 % puis -9,7 %), le repli est moins marqué au deuxième trimestre 2009 : -1,4 %.

Tertiaire : le repli s'interrompt

À la fin du deuxième trimestre 2009, on dénombre 158 900 intérimaires dans le tertiaire, soit 1,2 % de l'ensemble des salariés du secteur. Le repli des effectifs intérimaires s'est interrompu au deuxième trimestre (-600 postes, soit -0,4 %), après deux trimestres de baisse soutenue (-8,3 % au quatrième trimestre 2008 et -13,1 % au premier trimestre 2009). En équivalents-emplois à temps plein, cepen-

Jérôme DOMENS (Dares).

Tableau 2

Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Évolution trimestrielle (en %)						Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2008			2009		2009	T2 2009/ T2 2008	
	T2	T3	T4	T1	T2	T2		
AZ : Agriculture, sylviculture, pêche	-0,5	-3,8	12,5	-9,7	0,5	2,8		-1,8
C1 : Fabric. denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	-7,2	2,6	-2,2	-7,9	5,7	42,8		-2,3
C2 : Cokéfaction et raffinage	6,4	13,6	-2,8	-12,4	-5,8	0,5		-8,9
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques fabrication de machines	-5,8	-7,3	-20,8	-34,4	-11,4	19,6		-57,3
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques....	-0,8	-0,9	-7,0	-27,1	-13,7	5,6		-42,0
CJ : Fabrication d'équipements électriques	-5,7	-6,2	-22,8	-31,8	-9,5	6,0		-55,3
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-7,8	-10,6	-26,0	-40,4	-11,0	8,0		-64,9
C4 : Fabrication de matériels de transport	-13,3	-13,9	-32,3	-30,5	9,8	16,3		-55,5
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	-12,0	-8,2	-22,8	-28,5	6,3	73,1		-46,1
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	-10,2	-8,6	-21,1	-26,4	19,3	3,2		-36,7
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	-9,4	-7,9	-16,8	-25,7	8,0	9,3		-38,6
CE : Industrie chimique.....	-6,2	-2,6	-21,2	-28,4	7,5	7,3		-40,9
CF : Industrie pharmaceutique.....	1,5	-3,4	4,8	-14,9	5,3	5,7		-9,3
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	-16,6	-10,8	-27,4	-30,1	17,4	16,7		-46,9
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	-11,4	-7,4	-29,1	-39,1	2,6	17,0		-59,0
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	-14,2	-10,3	-18,6	-17,2	-4,1	13,9		-42,1
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution ...	-2,9	3,0	-9,0	-5,6	-4,8	16,1		-15,8
BZ : Industries extractives	-13,5	0,6	-19,9	-15,9	1,0	1,2		-31,5
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné.....	12,1	1,5	1,1	-5,4	-10,4	4,1		-13,0
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion déchets et dépollution	-6,0	3,9	-11,3	-4,4	-3,1	10,8		-14,6
FZ : Construction.....	-6,3	-0,5	-5,5	-10,7	-1,5	106,5		-17,2
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	-6,7	-0,6	-11,3	-16,2	3,3	42,1		-23,6
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	-10,6	-4,6	-9,0	-23,3	6,2	2,8		-29,2
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	-7,3	-1,6	-9,2	-16,3	2,8	24,0		-23,1
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	-4,9	1,8	-15,0	-14,6	3,7	15,3		-23,4
HZ : Transports et entreposage.....	-9,8	2,2	-9,9	-12,7	-0,2	42,1		-19,8
IZ : Hébergement et restauration.....	-7,5	-2,1	-3,5	-17,4	6,5	6,8		-16,9
JZ : Information et communication	-4,0	-4,3	-6,1	-8,8	-2,5	6,5		-20,2
JA : Édition, audiovisuel et diffusion	-4,9	5,6	-6,8	-10,5	-9,2	1,0		-19,9
JB : Télécommunications	1,0	-22,8	-12,3	-12,0	2,3	1,5		-39,1
JC : Activités informatiques et service d'information.....	-6,2	2,8	-3,4	-7,2	-2,4	4,0		-10,0
KZ : Activités financières et d'assurance.....	-5,2	0,3	-1,7	-7,6	2,5	8,7		-6,6
LZ : Activités immobilières	-6,6	22,7	-5,2	-7,2	-11,8	2,4		-4,8
MN : Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien	-5,7	-3,6	-8,9	-12,5	-4,6	35,6		-26,8
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques	-10,2	-10,4	-10,7	-10,8	-7,7	12,0		-34,1
MB : Recherche-développement scientifique	-4,2	1,1	-5,9	12,9	-21,7	1,3		-15,9
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	-9,1	7,4	-1,0	-22,7	-12,9	2,3		-28,4
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	-1,8	-0,4	-9,1	-13,7	-0,2	20,0		-22,0
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	-0,8	1,3	2,0	-5,6	-2,2	9,6		-4,6
OZ : Administration publique	0,3	4,3	1,0	9,6	13,2	1,4		30,6
PZ : Enseignement	-5,1	18,1	-0,9	-16,2	-10,3	1,3		-12,1
QA : Activités pour la santé humaine	-0,8	-5,7	3,0	-5,6	-0,9	4,2		-9,2
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1,1	2,7	2,7	-4,9	-6,5	2,7		-6,2
RU : Autres activités de services.....	-4,4	-1,6	-2,2	-18,9	-1,5	5,2		-23,1
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives.....	-7,8	5,7	1,6	-1,0	1,0	1,1		7,3
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	-3,8	-2,9	-3,0	-22,5	-2,1	4,1		-28,6
Agriculture	-0,5	-3,8	12,5	-9,7	0,5	2,8		-1,8
Industrie	-9,9	-6,3	-19,0	-23,4	2,9	168,4		-40,2
Construction	-6,3	-0,5	-5,5	-10,7	-1,5	106,5		-17,2
Tertiaire	-6,8	-0,4	-8,3	-13,1	-0,4	158,9		-21,0
Ensemble des secteurs.....	-8,1	-3,1	-12,4	-16,7	0,6	436,6		-28,9

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 3

**Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur
au deuxième trimestre 2009**

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NA	Contrats conclus		Équivalents-emplois à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Niveau (en milliers)	Évolution trimestrielle (en %)	Niveau (en %)	Évolution trimestrielle (en points)
AZ : Agriculture, sylviculture, pêche	20,6	-13,3	2,4	-3,8	0,9	0,0
C1 : Fabric. denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	421,1	1,3	40,8	0,3	7,2	0,3
C2 : Cokéfaction et raffinage.....	1,6	1,8	0,5	-6,0	3,6	-0,2
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.....	71,6	-10,3	19,2	-22,8	3,8	-0,4
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	18,9	-11,3	5,7	-21,3	3,6	-0,5
CJ : Fabrication d'équipements électriques	21,9	-6,4	5,8	-20,9	4,5	-0,3
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.....	30,7	-12,3	7,7	-25,3	3,5	-0,3
C4 : Fabrication de matériels de transport.....	39,0	21,8	14,3	-9,3	4,2	0,4
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	436,0	-1,0	67,4	-8,1	4,4	0,3
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	17,2	0,4	2,8	0,1	2,5	0,4
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie	83,4	-2,0	8,7	-6,2	4,0	0,4
CE : Industrie chimique	49,8	4,2	6,9	-8,6	4,4	0,4
CF : Industrie pharmaceutique	23,4	-3,2	5,6	0,8	6,1	0,4
CG : Fab. produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques	107,7	5,9	14,5	-3,0	5,2	0,8
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	84,6	-5,4	15,6	-15,9	4,0	0,2
CM : Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	69,8	-6,9	13,3	-9,1	4,5	-0,1
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	127,7	0,6	16,7	-1,6	4,2	-0,2
BZ : Industries extractives	5,8	2,9	1,2	-1,6	4,4	0,1
DZ : Prod. et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	6,6	-0,5	4,7	-2,3	2,5	-0,3
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion déchets et dépollution.....	115,2	0,5	10,8	-1,2	5,6	-0,2
FZ : Construction	501,7	1,5	100,0	-1,4	6,8	0,0
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	405,1	3,9	41,0	-4,0	1,4	0,0
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	15,7	-0,5	2,8	-4,1	0,7	0,0
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	171,6	-0,6	23,2	-5,1	2,4	0,1
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	217,9	8,1	15,0	-2,2	0,9	0,0
HZ : Transports et entreposage	422,3	1,3	41,8	-3,7	3,1	0,0
IZ : Hébergement et restauration	150,2	5,8	6,8	3,0	0,8	0,1
JZ : Information et communication	33,0	-0,8	6,5	-4,0	1,0	0,0
JA : Édition, audiovisuel et diffusion	8,2	1,5	1,1	-8,5	0,5	0,0
JB : Télécommunications	3,7	-0,3	1,4	-4,0	0,9	0,0
JC : Activités informatiques et services d'information	21,2	-1,8	4,0	-2,7	1,3	0,0
KZ : Activités financières et d'assurance	31,0	-2,4	8,4	-1,2	1,0	0,0
LZ : Activités immobilières	16,9	-4,6	2,5	-8,6	1,1	-0,1
MN : Activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien	280,9	-5,2	34,7	-5,4	1,3	-0,1
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques	71,8	-10,2	11,7	-5,5	1,4	-0,1
MB : Recherche-développement scientifique	3,8	-15,4	1,4	-8,7	0,8	-0,2
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	20,2	-7,8	2,3	-11,9	1,0	-0,1
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	185,1	-2,5	19,3	-4,2	1,4	0,0
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.....	192,6	-0,1	10,6	0,0	0,5	0,0
OZ : Administration publique.....	7,5	4,0	1,3	14,9	0,6	0,1
PZ : Enseignement	10,9	-13,4	1,2	-14,2	0,4	-0,1
QA : Activités pour la santé humaine	104,5	0,0	4,8	0,3	0,9	0,0
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	69,8	1,7	3,3	0,5	0,3	0,0
RU : Autres activités de services	54,8	-3,3	5,3	-5,0	0,3	0,0
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives	26,0	2,6	1,4	13,3	0,4	0,0
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales)	28,8	-8,1	4,0	-10,1	0,3	0,0
Agriculture	20,6	-13,3	2,4	-3,8	0,9	0,0
Industrie	1 096,8	0,1	159,0	-7,7	4,7	0,2
Construction	501,7	1,5	100,0	-1,4	6,8	0,0
Tertiaire	1 586,8	0,6	157,7	-3,7	1,2	0,0
Ensemble des secteurs	3 206,0	0,4	419,0	-4,7	2,3	0,0

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

LA DURÉE MOYENNE DES MISSIONS DIMINUE NETTEMENT CE TRIMESTRE

Une mission d'intérim achevée au cours du deuxième trimestre 2009 a duré en moyenne 1,7 semaine. Les missions sont traditionnellement plus longues dans certains secteurs industriels, comme la fabrication de matériel de transport (6,0 semaines, en moyenne, au deuxième trimestre 2009), la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines (4,1 semaines). Les missions les plus courtes sont recensées dans le tertiaire (1,3 semaine), notamment dans l'hébergement et la restauration (0,6 semaine), mais également dans la fabrication de denrées alimentaires (1,2 semaine).

Au deuxième trimestre 2009, la durée moyenne des missions a nettement diminué : -1 jour par rapport au premier trimestre, soit -8,8 %. La baisse a davantage concerné l'industrie (-1,5 jour) que la construction et le tertiaire (-1 jour). Cette baisse est la plus forte jamais enregistrée en un trimestre sur la durée des missions. Dans le contexte particulier du fort repli puis du début de stabilisation de l'intérim, elle s'explique par une part croissante de missions de moins d'une semaine (de 47 % au premier trimestre à 49 % au deuxième) dans le volume total des missions, au détriment des missions d'au moins quatre semaines (de 12 % à 10 %).

Tableau A
La durée moyenne des missions est en forte baisse ce trimestre

Données CVS, en semaines

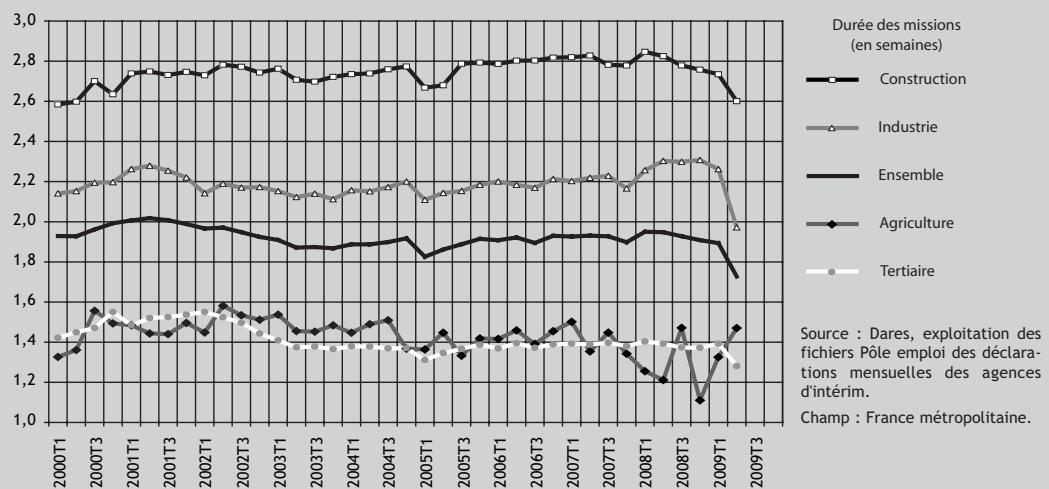
	Évolution (en %)					Niveau (en semaines)	Évol. annuelle (en %)
	2008			2009			
	T2	T3	T4	T1	T2	T2	T2.2009/ T2.2008
Ensemble	-0,1	-1,0	-1,0	-0,8	-8,8	1,7	-11,3
AZ : Agriculture	-3,5	21,5	-24,6	19,4	10,9	1,5	21,4
DE, C1-C5 : Industrie	2,0	-0,2	0,4	-2,0	-12,8	2,0	-14,4
DE : Ind. extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	-0,9	2,2	4,6	-4,5	-6,9	1,6	-4,9
C1 : Fabric. denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	-1,2	-1,8	-0,8	3,4	-4,3	1,2	-3,7
C2 : Cokéfaction et raffinage	-6,2	7,0	6,6	1,4	13,0	4,7	30,6
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.....	0,3	1,1	8,7	13,5	-13,1	4,1	8,4
C4 : Fabrication de matériels de transport.....	15,7	13,5	17,1	31,5	-30,4	6,0	21,7
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	1,5	-2,5	2,7	-1,0	-11,4	2,1	-12,2
FZ : Construction	-0,8	-1,7	-0,8	-0,8	-4,9	2,6	-7,9
GZ-RU : Tertiaire	-0,8	-1,4	-0,1	1,5	-8,0	1,3	-8,0
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.....	-0,4	-3,0	3,0	0,5	-13,0	1,3	-12,6
HZ : Transports et entreposage	1,7	-3,1	0,9	0,2	-7,3	1,3	-9,2
IZ : Hébergement et restauration	7,5	-15,3	1,6	1,7	-5,0	0,6	-16,9
JZ : Information et communication.....	-1,7	0,3	-13,5	15,4	0,4	2,7	0,5
KZ : Activités financières et d'assurance.....	-3,8	-4,1	0,5	1,3	-3,6	3,4	-5,8
LZ : Activités immobilières.....	20,1	-5,1	-6,6	3,2	-3,2	2,0	-11,5
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	-3,0	5,0	-1,6	4,0	-2,9	1,6	4,2
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.....	-1,9	-0,4	0,3	-1,3	-3,1	0,7	-4,5
RU : Autres activités de services (hors activités extra-territoriales)	9,3	-1,2	-5,2	0,6	1,0	1,3	-4,9

Note de lecture : au deuxième trimestre 2009, la durée moyenne d'une mission d'intérim est de 1,7 semaines. Entre le premier et le deuxième trimestre 2009, la durée moyenne des missions d'intérim achevées dans le trimestre a diminué de -8,8 % pour l'ensemble des secteurs. Sur un an, entre les deuxièmes trimestres 2007 et 2008, la durée moyenne a diminué de -11,3 %.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France métropolitaine.

Graphique A
Durée moyenne des missions d'intérim (en semaines)

Données CVS



POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source

Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois $m+2$. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du Ministère du Travail (www.travail.gouv.fr).

Les révisions

Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières. Ces révisions affectent deux fois par an, en mars et septembre, les séries du nombre d'intérimaires en fin de trimestre. En revanche, les autres séries (équivalents-emplois à temps plein et contrats conclus) sont révisées chaque trimestre.

Quelques définitions

Équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emploi à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emploi à temps plein.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires calculé, en collaboration avec l'Insee, à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire.

Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière divergente selon la répartition des missions au cours du trimestre. L'équivalent-emploi à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares. Depuis septembre 2006, les estimations d'emploi pour les secteurs de l'administration, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale sont fournies par l'Insee. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

Depuis septembre 2009, la nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2).

Bibliographie

- [1] Loquet J., Domens J. (2009), « L'emploi salarié au deuxième trimestre 2009 », Dares, *Premières Informations*, n°37.2, septembre.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES
sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi
et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesat, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

